

DISCOURS  
de  
Monsieur Léo PÉTILLON

Gouverneur Général de la Colonie.

prononcé à Lubumbashi le 28 juillet 1956 à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union Minière du Haut-Katanga (U.M.H.K.), de la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (B.C.K.) et de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).

Excellence,  
Mesdames,  
Messieurs,

L'éminent concours de personnalités qui participent à ces journées commémoratives témoigne de l'importance que l'Union Minière, la Forminière et le chemin de fer du B. C. K. ont prise depuis un demi-siècle au sein de la communauté nationale. Laissant ce soir à d'autres orateurs plus talentueux sans doute, le soin des éloges auxquels de tout cœur d'avance je m'associe, je m'attacherai brièvement, puisque l'aimable invitation des sociétés jubilaires m'en donne l'occasion, aux aspects plus généraux des choses qui touchent le Congo, son économie et ses populations.

La fondation des trois sociétés que nous fêtons est liée à l'histoire même du pays.

Dans les premières années de l'État Indépendant, les régions du sud-est congolais étaient restées pratiquement inoccupées en raison des dangers urgents qui menaçaient ailleurs le territoire. Elles ne tardèrent pas cependant à exciter les convoitises de concurrents étrangers, qui s'apprêtaient à invoquer la thèse prévalant alors, qu'il n'est pas de souveraineté sans occupation effective. Contre cette conception, qui conduisait à soumettre le Katanga au premier drapeau planté sur l'une de ses termitières, il

eût été inopérant de se défendre sur le seul plan juridique. Aussi le Roi-Souverain décida-t-il, pour couper court à toute controverse, que ce premier drapeau serait le Sien. Il en fut ainsi.

Mais Celui qui décidait cela était un homme d'État qui, comme il se doit, entendait tout mener à la fois. Alors qu'il s'agissait essentiellement de conduire des missions politiques de prise de possession, Il veillà leur adjoindre d'éminents prospecteurs qui découvrirent ce qu'on appela par la suite le «scandale géologique katangais».

Ainsi, dans le temps qu'on assurait la politique, on ne négligea point de songer à l'économique. Et aussitôt après les prodromes de base accomplis, sans arrière-pensée ni réticence cette fois, on fit appel à ceux, Belges et étrangers, qui s'intéressaient au pays : ce fut la création des sociétés de 1906.

La mise en valeur de riches contrées du Congo venait d'ailleurs à point nommé. Il fallait, d'urgente nécessité, pour répondre à l'ampleur redoutable de la tâche entreprise, des ressources nouvelles et importantes. Le cuivre et le diamant se substituèrent ainsi à l'ivoire et au caoutchouc.

Aujourd'hui l'Union Minière est dans le monde la deuxième société productrice de cuivre et la première de cobalt; la Forminière, avec la Minière du B. C. K., le premier producteur de diamants industriels. Le cuivre, le cobalt et le diamant représentèrent en 1955 plus de 11 milliards, dans un commerce spécial comportant au total 23 milliards de francs d'exportations. Quant au réseau du B. C. K. , pièce maîtresse de notre système ferroviaire, il transporta la même année, sur ses 2.500 km de parcours, 675.00 voyageurs et 5.200.000 tonnes de marchandises.

Ces quelques données, que je réduis volontairement à l'essentiel, illustrent de manière saisissante le rôle que jouèrent, depuis les débuts, les trois sociétés dans la vie du pays.

Il fallut pour réaliser cela, en partant de régions désertiques, sans hommes, sans matériel et sans services, outre de puissants moyens financiers, une exceptionnelle intelligence dans la conception, des prodiges d'ingéniosité dans l'exécution et, par dessus tout, cette farouche volonté par quoi l'homme mérite et justifie son règne sur la nature.

Mais le temps coule et voici que, dans ce Congo qui n'est déjà plus tout à fait une colonie et qui devient un pays, d'autres problèmes se posent que suscite la formation d'une communauté humaine originale.

Ce sont ceux qui nous assaillent depuis quelques années déjà et qui préoccupent de plus en plus toutes les instances de la Nation. Ce n'est pas ici le lieu d'en reparler une fois de plus. Au demeurant, vous connaissez Messieurs, ceux que je vise.

Et cependant, les vieux problèmes demeurent et parmi eux celui des capitaux que cette immense terre neuve réclame et qu'elle doit normalement attirer. Car son potentiel est énorme et les conditions de sécurité qu'elle offre, incomparablement plus grandes qu'il y a cinquante ans. Aussi, une chose est certaine : les capitaux lui viendront... A la Belgique et aux Belges de décider, dans ce monde où l'assistance et la coopération internationales deviennent de jour en jour plus efficaces et souvent fort pressantes, de décider de la part prépondérante qu'ils veulent s'en réserver.

Vieux problème, toujours actuel et urgent, qui toutefois revêt progressivement de nouvelles formes.

En Europe, à l'origine de l'ère industrielle, le capital était, sinon la seule, du moins la principale force économique. Mais à mesure que l'industrialisation s'implantait et progressait, la société se transforma : les ouvriers, plus nombreux et mieux qualifiés, aidèrent à accroître le volume de la production et augmentèrent la productivité; parallèlement, l'expansion économique donna naissance à de nouvelles classes moyennes, infiniment diversifiées, tirant leurs profits du rôle indispensable d'intermédiaires qu'elles exerçaient entre la production et la consommation. C'est ainsi qu'on en vint au régime dans lequel le capital, les entreprises mixtes et le travail constituent, par leurs activités interdépendantes et complémentaires, les trois piliers de l'économie.

Au Congo, le processus qui s'amorce est semblable. Les données fondamentales, pour différentes qu'elles soient, présentent avec celles d'Europe maints points de comparaison : au moment de la pénétration belge, le pays ne connaissait aucune forme moderne de mise en valeur; ses habitants, qui pratiquaient une économie de stricte subsistance, étaient démunis de tout moyen de s'élever. Par la force des choses, le capital fut donc, ici aussi, la seule puissance économique pendant toute la période de mise en train. Sans lui, sans les risques qu'il prit, le Congo fût demeuré dans la stagnation. Peu à peu cependant, et sous l'effet de notre action, un monde de l'emploi s'est constitué qui chaque année, grâce aux efforts conjugués des secteurs public et privé, grandit et améliore ses qualifications; dans le même temps, aussi

bien parmi les Noirs que chez les Blancs, des classes moyennes indépendantes se forment qui contribuent de manière certaine au développement du pays. C'est le début de la seconde phase du processus décrit, au cours de laquelle le travail et les entreprises mixtes prendront à côté du capital une importance économique grandissante.

Faut-il souligner combien cette évolution, qui ne se fera au détriment de personne, est au contraire profitable à tous? Pour le capital en particulier, elle signifie que ses investissements seront de mieux en mieux garantis par une économie plus complète et plus solide; le développement d'un marché intérieur à la mesure de cet immense pays et de sa population en constant accroissement lui offrira de multiples possibilités de nouvelles expansions.

L'intelligence qu'ont de ces progrès nos grands hommes d'affaires et l'action qu'ils déploient pour qu'ils s'amplifient sont le gage évident que le capital continuera d'exercer avec dynamisme, dans une société qui évolue et s'humanise, sa fonction majeure et indispensable.

En tous cas, on comprit dès le début que, dans les pays neufs plus qu'ailleurs, la fonction motrice du capital doit transcender du plan de l'économique sur celui de l'humain.

Le Katanga, où les sociétés jubilaires inscrivent à leur actif d'admirables réalisations, donna à cet égard un exemple typique.

Alors que la mine et le chemin de fer exigeaient une main-d'œuvre abondante et stable, la région ne comptait que des populations rares et clairsemées; il fallut donc recourir à d'autres territoires.

Déplacer des hommes n'est guère chose difficile si l'on n'y voit qu'un problème de transport; les acclimater physiquement exige déjà plus de précautions, et on y veilla; mais le vrai problème était d'un ordre plus profond et plus grave.

Les recrues qui se mettaient en route vers le Katanga s'en allaient l'âme vide, secouées d'un cruel ébranlement intérieur. A des centaines de kilomètres de leurs foyers, elles arrivaient pour exercer un métier de travailleur industriel auquel rien dans leurs habitudes coutumières ne les avait préparées.

Ignorer leur désarroi et en faire de simples instruments de travail pouvait être tentant pour des entreprises débutantes, dans un pays perdu.

Malgré les lacunes de la législation sociale, les déboires et les incertitudes de l'époque, les sociétés de 1906 repoussèrent cette

tentation. Dès l'abord et sans lésiner, elles traitèrent comme des hommes ces travailleurs frustes, dépayés, incapables de dominer l'univers nouveau qui les entourait, et rendus inaptes à s'y situer, comme dans leur village natal, aussi sommairement que ce fût. Elles ne se bornèrent pas à leur donner un salaire, à leur fournir une ration et à les abriter. Elles les prirent en charge totalement, eux-mêmes et leurs familles, avec leurs besoins matériels, leurs soucis spirituels et leurs aspirations intimes.

C'est ainsi que naquit, ici comme dans toutes les régions du Congo, le paternalisme dont on a tant médité mais dont je déclare que, malgré ses lacunes, l'œuvre fut grandiose.

Ce qui l'inspira fut une pensée de générosité que doublaient, il n'y a aucune honte à l'avouer, des soucis pragmatiques.

C'est ce paternalisme qui, dépassant les impératifs que définissait la loi, et en dépit souvent des aléas d'une conjoncture qui ne fut pas toujours rassurante, fit surgir au sein et à côté de cités organisées, des hôpitaux et des écoles, des orphelinats et des foyers sociaux, des cercles d'études et des complexes sportifs. C'est lui qui, conjuguant son action avec celle de l'État et des missions, donna à ce pays son visage. C'est lui qui, dès l'origine, contribua à la grandeur de l'œuvre qu'aucun détracteur, fût-il belge ou étranger, ne peut de bonne foi s'interdire d'admirer.

Car l'excellence d'un régime, en un temps donné, ne peut mieux s'exprimer que par cette formule naïve que partout le travailleur désarmé mais confiant, adressait à son employeur: «Tu es mon père».

Mais à cet égard aussi, l'histoire progresse, et vous savez qu'en Afrique, qu'on l'approuve ou le déplore, elle en est à franchir d'essentielles étapes. Graduellement, les temps approchent où, renonçant à l'ancienne formule, le Noir dira au Blanc: «Tu es mon frère».

Et déjà, à la pensée que plus tard ces temps viendront, la grande majorité d'entre nous ressentent au cœur le tressaillement d'une fierté intense et attendrie.

Parce que cela, nous l'avons, depuis toujours, voulu. Tous nos efforts y ont tendu et, les poursuivant, nous devons chaque jour, avec prudence, continuer de façonner la communauté fraternelle que nous voulons construire. Communauté de Belges d'Afrique et de Belges d'Europe en dehors de laquelle, je me porte garant que tous les habitants de ce pays le pensent, il n'est point de salut ni pour les uns ni pour les autres.

Cela impliquera de grands bouleversements psychologiques, de progressives adaptations juridiques, de successifs aménagements économiques et politiques.

Qu'y a-t-il à cela de surprenant ou d'inquiétant?

D'enfant qu'il était, le peuple congolais adolescent se prépare, sous notre égide, à atteindre la maturité.

Dès lors, l'ancien et fécond paternalisme ne sera plus de mise.

Adaptés grâce aux soins de ceux qui les ont dans le passé fermement guidés vers une vie nouvelle, instruits et formés par des éducateurs qui leur apportèrent les lumières de la science et des valeurs spirituelles, préparés par ceux qui ont pour mission de leur apprendre l'honnêteté dans la gestion de la chose publique et le gouvernement des hommes, des indigènes chaque jour plus nombreux aspirent à ce que nous avons promis.

Cela tient fondamentalement en deux choses principales. La première qui est l'harmonisation des conditions de vie jusqu'à présent si dissemblables des habitants, Blancs et Noirs, de ce pays; la seconde qui sera la participation de plus en plus effective des habitants, Noirs et Blancs, à la direction des affaires de la communauté belgo-congolaise, dans des corps consultatifs d'abord, délibératifs ensuite.

Ces réformes, que l'évolution nous impose, sont dans la ligne de la doctrine et de l'action auxquelles les grands employeurs ont toujours participé et qu'ils voudront, les études qu'ils ont sur le métier le prouvent, compléter avec nous.

Ainsi, dans un Congo qui au fil des ans renforce ses structures et forge son destin, les sociétés de 1906, et le secteur privé dans son ensemble, continueront de remplir leur rôle nécessaire. Attentifs aux grands problèmes, ils s'uniront pour les résoudre à temps, dans la sagesse et dans l'ordre, à ceux qui en ont l'actuelle et précise responsabilité.

Car, en ces temps étranges où surgissent tant d'hésitations surprenantes et de doutes sans fondements, c'est dans notre commun refus de nous laisser dépasser par les faits, dans l'entente sereine que nous opposerons à l'inconscience coupable de pessimistes, dans l'acharnement enfin que nous mettrons à édifier, pour tous les hommes de ce pays, un avenir heureux, que je vois comme vous tous, j'aime à le croire, Messieurs, la certitude de notre réussite.